

Logistique Collaborative ASBL (LOCO)

Rapport d'activités 01/12/2022 –
31/03/2024

Contact

Romain ALAERTS

Coordinateur

romain.alaerts@LOCO.brussels

+32 488 91 29 10

Table des matières

1.	Introduction.....	2
1.1	Genèse et historique du Réseau LOCO et de LOCO asbl.....	2
1.2	Objectifs.....	3
1.3	Le Réseau Loco aujourd’hui.....	4
2.	Contexte	4
3.	Activités réalisées	6
3.1	Constitution de l’équipe de travailleu.rs.ses.....	6
3.2	Gouvernance et animation du réseau.....	6
3.3	Agrandissement du Réseau Loco	6
3.4	Approvisionnement et Logistique Collaborative.....	7
	Dons alimentaires.....	7
	Achats d’aliments	7
	Achats groupés	8
	Rationalisation du transport.....	9
	Mise en réseau	9
	Stockage	9
	Mesures d’incitation au don auprès des entreprises alimentaires	10
3.5	Partenariat	11
3.6	Communication et publications	11
4.	Bilan et perspectives 2024	12
5.	En images.....	13

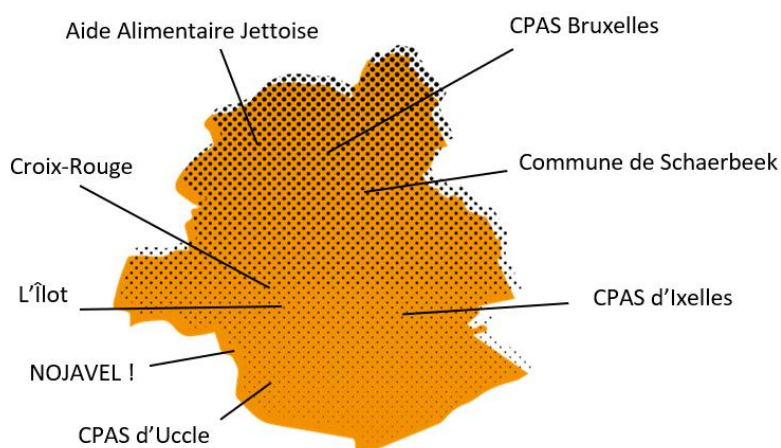
1. Introduction

1.1 Genèse et historique du Réseau LOCO et de LOCO asbl

En 2016, la Concertation Aide Alimentaire, animée par la Fédération des Services Sociaux Bicommunautaire (FdSSB), a élaboré un diagnostic des contraintes logistiques qui pèsent sur l’approvisionnement des organisations d’aide alimentaire (groupe de travail « Logistique collaborative »). Ce diagnostic a mis en évidence que le don d’inventus alimentaires représentait une réelle opportunité d’amélioration en quantité, qualité et diversité des approvisionnements, mais qu’il engendrait de nouvelles contraintes logistiques pour les organisations, en particulier pour les plus petites d’entre elles. Pour ces organisations, la collecte et la gestion d’inventus mobilisent des moyens humains et matériels importants, éventuellement au détriment de l’accueil et de l’accompagnement social des bénéficiaires.

C’est dans ce contexte que s’est développé le Réseau LOCO — pour Logistique Collaborative — un **réseau d’organisations d’aide alimentaire qui se base sur le partage et la mutualisation des expertises, des contacts et des moyens**. LOCO est porté par des acteurs actifs dans l’aide alimentaire - associations, communes et CPAS - qui collaborent étroitement. Ces acteurs sont identifiés pour participer à ce réseau, car ils possèdent un équipement logistique ou des moyens d’action plus larges que la plupart des autres acteurs du secteur. Actuellement, ce réseau se compose des organisations suivantes — appelées aussi antennes logistique ou plateformes logistiques :

- Projet DREAM du CPAS de la Ville de Bruxelles
- Projet logistique de la coordination sociale du CPAS d’Ixelles
- Projet CDAG du CPAS Uccle
- Projet invendu pas perdu de la Commune de Schaerbeek
- Projet Bru-Cap de la Croix-Rouge de Belgique
- Asbl Aide Alimentaire Jettoise de la concertation aide alimentaire de Jette
- Asbl NOJAVEL
- ASBL L’Ilot-sortir du sans-abri.



technique aux acteurs de l'aide alimentaire sur l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'ASBL LOCO a été créée en décembre 2021, à l'initiative des partenaires, permettant ainsi d'assurer la continuité du projet, après le retrait de la FdSSB dans l'animation du réseau fin de l'année 2022. Cette ASBL a permis de déployer des moyens propres aux objectifs et de placer LOCO comme un acteur central notamment dans l'approvisionnement en invendus alimentaires sur la Région bruxelloise.

1.2 Objectifs

Les objectifs généraux de LOCO sont :

1. D'améliorer en **quantité**, en **qualité** et en **diversité l'approvisionnement** des organisations d'aide alimentaire, leur offrant la possibilité de répondre de manière adéquate aux demandes d'aide qui leur sont adressées.
2. De **faciliter, mutualiser et rationaliser la logistique** du secteur de l'aide alimentaire sur toute la région, en particulier en ce qui concerne les dons d'invendus alimentaires.

Les objectifs spécifiques de LOCO sont :

1. De soutenir l'évolution des acteurs ou favoriser la collaboration dans le secteur. Il s'agit d'apporter un **appui logistique et opérationnel aux organisations d'aide alimentaire de 1^{ère} ligne** au quotidien et de les aider à faire face aux difficultés qu'elles rencontrent à tous les niveaux :
 - a. Leur fournir des produits alimentaires de qualité afin de libérer ces organisations de la charge de travail de la collecte d'invendus, ce qui leur permet de se concentrer sur leurs missions d'accompagnement de leur public-cible.
 - b. Identifier leurs besoins respectifs.
 - c. Faciliter la mise en place de collaboration entre ces organisations sur base des synergies et complémentarités détectées identifiées.
 - d. Les aider dans leur démarchage de donateurs d'invendus.
 - e. Rassembler les grands réseaux pour penser à l'impact par quartier/par commune : Resto du Cœur, Banque Alimentaire, Les Petits Riens, CPAS... et tenter de faire travailler tout le monde ensemble par territoire.
 - f. Créer des nouvelles antennes logistiques, en partenariats avec les CPAS et les Communes.
 - g. Augmenter le nombre d'organisations d'aide alimentaire touchées par les services de LOCO.
2. Soutenir les efforts en matière de politique régionale sur le volet environnemental et mobilité.
 - a. Proposer une logistique adaptée à des flux d'invendus qui ne sont pas ou peu captés aujourd'hui : grossiste, producteur et créés.
 - b. Une enquête réalisée en 2022 par la FdSSb sur les coûts de l'aide alimentaire démontre qu'il est plus intéressant de mobiliser des moyens pour récolter les invendus auprès des sources de la production agricole ou dans le secteur grossiste.
 - c. Apporter une réflexion dans le secteur pour répondre à la mise en place du plan Good Move pour le secteur de l'aide alimentaire [Bruxelles mobilité]
 - d. Proposer aux entreprises alimentaires un service d'accompagnement pour valoriser les surplus alimentaires dans le cadre :

- i. De l'obligation du tri des Biodéchets pour les professionnels en 2023 [**Bruxelles Environnement**].
 - ii. Du projet d'obligation de don des invendus alimentaires des grandes surfaces de >1000 m² à Bruxelles.
3. Défendre activement les intérêts du secteur de l'aide alimentaire à Bruxelles à travers un plaidoyer politique soutenu.
 - a. Amener la problématique de l'aide alimentaire dans le débat public : organisation d'actions de sensibilisation du grand public, participation à des débats et sollicitation de journalistes.
 - b. Apporter l'expertise du Réseau Loco dans la réalisation de législations.

1.3 Le Réseau Loco aujourd'hui

En 2023, les membres du réseau LOCO ont collecté et distribué plus de **1500 tonnes d'invendus alimentaires** auprès de **120 organisations d'aide alimentaire**.

Sur la période du 01/12/2022 au 31/03/2024, LOCO asbl a bénéficié de différentes sources de financement : COCOM (le présent financement), COCOM (financement indirect via SOLI-FOOD, voir ci-après) et Fondation Carrefour.

Le réseau est constitué d'antennes logistiques (LOCO) qui appuient les organisations d'aide alimentaire sur un territoire déterminé, le plus souvent celui d'une commune ou celui de plusieurs communes voisines.

Ces antennes ont pour missions :

- De soutenir la mise en œuvre des activités logistiques et d'approvisionnement en matière de collecte, stockage, transport et distribution de produit alimentaire, en particulier les invendus.
- D'identifier besoins d'aide alimentaire de leur territoire ainsi que les moyens qui peuvent être mutualisés.
- D'inviter à la collaboration tous les acteurs publics ou privés actifs dans le domaine de l'alimentation.
- De mettre en place un cadre de collaboration entre les organisations d'aide alimentaire. Ces actions mises en œuvre peuvent varier d'une antenne logistique à l'autre, en fonction des moyens et des financements qui lui permettent d'exister. Elles ne sont pas directement financées pour leur implication dans LOCO.

Le rapport ci-après donne un aperçu de l'ensemble des activités réalisées par LOCO en Région bruxelloise sur la période du 01/12/2022 au 31/03/2024.

2. Contexte

Les nombreuses crises survenues au cours des quatre dernières années ont entraîné une hausse significative du coût de la vie. Ce phénomène a affecté durement les ménages et a provoqué une augmentation du nombre de personnes en situation de pauvreté et des demandes d'aide alimentaire. On estime que **90.000 personnes** ont eu recours à l'aide alimentaire en **2023**.

Ces constats montrent le rôle crucial de l'aide alimentaire pour assurer la sécurité alimentaire des populations les plus précaires. En Région Bruxelles-Capitale, près de **160 organisations (associations, initiatives citoyennes, communes et CPAS) délivrent chaque jour des colis alimentaires**, des repas et des collations à des personnes et à des familles en difficulté.

Cependant, l'aide alimentaire repose en grande partie sur des ressources gratuites (collecte d'aliments invendus et travail bénévole notamment) et cette activité reste coûteuse pour les organisations qui la mettent en œuvre. Rien qu'en Région bruxelloise, le coût de l'aide alimentaire se chiffre en millions d'euros¹. Une réalité bien tangible pour ceux qui doivent y faire face au quotidien. L'inflation et la hausse des prix de l'énergie ont eu pour effet d'aiguiser davantage cette question du financement de l'aide alimentaire.

Face à la hausse des demandes d'aide, l'approvisionnement et les moyens humains disponibles restent insuffisants. Les missions sociales s'en trouvent alors impactées. Sur le terrain, les travailleurs et bénévoles estiment que **le nombre de personnes qui font appel à leurs services a augmenté de 20 à 25 %** durant la crise sanitaire et continue d'augmenter en raison des coûts d'énergie et de l'inflation galopante.

Cette problématique a été amplifiée par la **récente diminution du nombre d'organisation d'aide alimentaire de 1^{ère} ligne**. En effet, un nombre non-négligeable d'organisations d'aide alimentaire a vu le jour durant la crise sanitaire entre 2020 et 2022. Un grand nombre d'entre elles étaient pilotées par des bénévoles portés par l'élan de solidarité que la population bruxelloise a manifesté en cette période. Malheureusement, cet élan n'était pas pérenne. Une fois le confinement levé, de nombreux bénévoles ont mis fin à leur implication, ce qui a provoqué une diminution estimée à entre 10% et 15% du nombre d'organisations d'aide alimentaires de 1^{ère} ligne sur le territoire.

De même, le contexte politique et réglementaire dans lequel s'inscrit l'aide alimentaire continue à évoluer, ce qui fragilise son approvisionnement, à savoir :

- Une meilleure prévention à la source avec l'augmentation du prix des matières premières et des magasins qui gèrent plus attentivement leur stock ayant pour conséquence moins de gaspillage mais aussi moins de dons.
- Une demande grandissante de produits en « vente rapide » par des consommateurs « tout venant » en raison de la crise économique.
- Le passage de magasins intégrés à des magasins franchisés qui semble impacter négativement le nombre de magasins qui donnent leurs invendus aux organisations d'aide alimentaire. En effet, il s'agit, avec la franchise, de gestion individualisée, éparpillée et il devient difficile de mettre en place une politique de dons harmonisée comme cela est possible avec une enseigne intégrée.
- Certains acteurs commerciaux, dont certains d'envergure internationale telles que Too Good To Go ou Happy Hours Market qui « rachètent les invendus » pour les revendre à un prix réduit à un public « tout venant ». Ces denrées ne sont donc plus disponibles pour l'aide alimentaire. Certaines de ces start-ups donnent leurs invendus à l'aide alimentaire mais les flux ont alors été écrémés des denrées les plus nutritives, les plus intéressantes et les délais permettant la

¹ Une étude concernant le coût de l'aide alimentaire a été réalisée en 2021-2022 par le bureau de conseil Factor-X en collaboration avec la Concertation Aide Alimentaire.

distribution avant péremption sont fortement raccourcis. Les collaborations avec ces start-ups sont le fait de certaines enseignes et semblent encouragées par le passage à la franchise.

- La diminution du budget du programme FEAD 2021-2027.

3. Activités réalisées

3.1 Constitution de l'équipe de travailleur.rs.ses

En 2023, l'asbl LOCO a constitué son équipe en recrutant un coordinateur et une chargée de logistique. Ces nouveaux salariés ont joué un rôle crucial dans la revitalisation de l'animation et la mise en place d'une collaboration logistique au sein du réseau LOCO.

Parallèlement, l'association a bénéficié de l'expertise d'un consultant externe, ayant été impliqué auparavant dans la création du Réseau LOCO. Ce consultant a été sollicité pour diverses missions ponctuelles, notamment la représentation auprès de Comeos, la création de contenu pour le site web de LOCO, ainsi que le renforcement des collaborations entre les magasins et les associations caritatives chargées de récupérer les invendus.

L'organe d'administration et les travailleurs de LOCO asbl ont été accompagnés par ToolBox. Ce partenaire a contribué à la professionnalisation de l'ASBL et au développement d'un plan d'affaires.

Par ailleurs, la demande de reconnaissance de LOCO comme organisation caritative auprès des autorités publiques et de l'AFSCA est en cours. Cela permettra aux fournisseurs qui lui donnent leurs invendus alimentaires d'en récupérer la TVA.

3.2 Gouvernance et animation du réseau

L'amélioration de l'approvisionnement requiert une gouvernance efficace et une bonne coordination du réseau LOCO. Des réunions regroupant les parties prenantes sont essentielles pour mettre en œuvre des actions concrètes. Il est primordial de soutenir la dynamique de partage d'expériences et d'informations au sein du réseau. À cette fin, LOCO réunit ses membres régulièrement – au minimum chaque mois, parfois davantage. Ces réunions sont organisées et animées par LOCO asbl.

Ces rencontres sont des occasions d'échanges, d'informations et de réflexion, permettant aux participants de :

- Partager les avancements de leurs projets respectifs sur le terrain ;
- Identifier et discuter des difficultés et des préoccupations concernant l'approvisionnement, en collaborant pour trouver des solutions ;
- Prendre des décisions importantes pour le développement des collaborations et du réseau LOCO, y compris la gestion des denrées alimentaires.

Sur la période du 01/12/2022 au 31/03/2024, 32 réunions et groupes de travail ont été organisés.

3.3 Agrandissement du Réseau Loco

Fort de ses réalisations, le Réseau LOCO a gagné en notoriété auprès des plateformes logistiques bruxelloises qui ne sont pas encore membres.

En janvier 2023, NOJAVEL asbl a rejoint le Réseau Loco dont l'effectif est monté à 8 membres.

Trois organisations ont soumis leur candidature (l'ASEB, les Restos du Cœur de Saint-Gilles et les Capucines). Le traitement de leurs candidatures est en cours.

3.4 Approvisionnement et Logistique Collaborative

En 2023, les membres du réseau LOCO ont collecté plus de 1500 tonnes d'inventus alimentaires et les ont distribuées auprès d'une centaine d'organisations d'aide alimentaire de 1^{ère} ligne.

Parmi ces 1500 tonnes, 1/3 a été distribué directement aux bénéficiaires de chaque membre du réseau LOCO et tout le reste a été distribué auprès d'autres organisations d'aide alimentaire de 1^{ère} ligne.

Dons alimentaires

La mutualisation au sein du Réseau LOCO des approvisionnements alimentaires provenant des entreprises alimentaires a permis de récupérer **8 tonnes** d'inventus alimentaires variés tels que des colis de raviers d'apéritif (cubes de fromage, tapenades, saucisson, etc.), des légumes, du jambon, du yaourt et des feuilletés au fromage. **2,3 tonnes** de lait infantile en poudre ont également remis au Réseau LOCO par Goods To Give ; **1,2 tonnes** de Sticks de gruyère AOP via la Bourse aux Dons ou encore 32 palettes supplémentaires ont été collectées, totalisant **6 tonnes** de produits lors de la période de Noël.

Parallèlement, la collaboration entre associations a conduit à la récupération de 8 palettes de plats préparés et de viande, soit un total de **5 tonnes** de denrées alimentaires.

LOCO devient de plus en plus un interlocuteur privilégié auprès des donateurs ce qui permet à ces derniers de collaborer avec un interlocuteur unique et professionnel. Cela correspond à leur demande et favorise donc davantage le don auprès de l'aide alimentaire.

Achats d'aliments

En raison de la baisse structurelle progressive de l'approvisionnement en inventus alimentaires qui est constatée ces dernières années, LOCO asbl a effectué des achats d'aliments nécessaires pour compenser ces baisses d'approvisionnement et maintenir les capacités de distribution du Réseau LOCO.

Les achats ont été réalisés auprès de différents fournisseurs qui ont été sélectionnés sur base des critères suivant : si possible **exploitations certifiées biologiques, de taille modérée et locales**. Ces 3 critères ont été intégralement rencontrés pour tous nos fournisseurs à l'exception :

- Du fromage : Origine française, non bio mais vaches pâturant en alpages. Achetés dans un magasin coopératif citoyen, par meule entières découpées par des bénévoles de LOCO dans les locaux du magasin.
- De la viande : origine belge et petite exploitation. La nécessité d'avoir de la viande halal n'était pas compatible avec la certification biologique.
- Du poisson : non bio mais uniquement de pêche et uniquement zones de pêches dont les stocks ne sont pas menacés (Biowallonie a été sollicité pour accompagner la sélection des espèces).

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des fournisseurs auprès desquels LOCO a procédé à des achats, ainsi que les catégories de produits correspondants, les quantités achetées et les montants dépenses.

Fournisseur	Catégorie d'aliments	Coût	Masse (kg)	Prix au kg
Ferme Peuplier	Fruits & Légumes	74 601,84 €	53540	1,50 €
C'Tout Bon		10 000,00 €	6667	1,50 €
De Belgaard	Pommes 2e choix	16 262,68 €	33209	0,49 €
Simon Delforge	Pommes 2e choix (glanage)	725,04 €	2419	0,30 €
Bel Go Bio	Carottes 2e choix	535,39 €	600	0,89 €
Bees coop	Fromage	8 993,39 €	516,68	17,41 €
3 Fils	Viande	6 812,72 €	1280,18	5,32 €
Seamar	Poisson	11 114,35 €	879	12,64 €
Cabas	Oeufs	1 240,20 €	283,5	4,37 €
Ferme Manensart	Oeufs 2e choix	5 569,92 €	1497,6	3,72 €
Total		135 855,53 €	100892	

Afin de limiter les frais de livraison, la plupart des livraisons ont été réalisées auprès d'un nombre restreint de plateformes logistiques du Réseau LOCO (généralement maximum 2) pour être ensuite réparties et distribuées parmi les membres du réseau (mutualisation des espaces de stockage et des trajets).

Les financements ont permis aussi de capter un flux d'achats alimentaires issus du milieu agricole qui était jusque-là majoritairement inaccessible gratuitement au secteur de l'aide alimentaire. En effet, il a permis l'achat d'aliments de **2^e choix** : pommes, poires, carottes, patates douces et œufs (voir De Belgaard, Bel Go Bio et Ferme de Manensart dans le tableau ci-dessus). Ces produits ne correspondent pas aux standards de commercialisation (trop petits, trop gros, difformes, légèrement inesthétiques, etc.) mais ne sont pas pour autant donnés à l'aide alimentaire. En effet, ils représentent une petite source de revenus lorsqu'ils sont vendus aux entreprises de transformation alimentaire (jus, pâtisserie, etc.) ou pour l'alimentation animale. Cependant, ils sont vendus **entre 20% et 50% du prix initial, ce qui permet au Réseau LOCO de capter ces flux à moindre coût.**

LOCO a également organisé une journée de glanage avec les bénévoles de NOJAVEL! le 23 octobre 2023 dans un verger de pommes d'un agriculteur dans le Limbourg, ayant permis la collecte et la distribution dans le Réseau LOCO de 4300 kg de pommes. Cette journée a été particulièrement appréciée par les bénévoles qui y ont participé. Plusieurs membres du Réseau LOCO ont manifesté leur souhait de participer aux prochaines avec leurs publics.

Achats groupés

La mutualisation des moyens logistiques a été réalisée au-delà du Réseau LOCO. En effet, LOCO a collaboré avec une plateforme logistique d'aide alimentaire wallonne, la Fédération des Resto du Cœur, au niveau de l'achat des pommes de 2nd choix auprès d'un groupement d'agriculteurs bio. La Fédération des Resto du Cœur a mis à disposition son camion pour livrer ces produits chez une plateforme du réseau LOCO à tarif réduit. En échange, elle achetait également des pommes au même fournisseur, bénéficiant ainsi des tarifs avantageux qui avaient été négociés en raison des quantités importantes commandées. LOCO prenait en charge la gestion des commandes et de la facturation.

Cette mutualisation permet à LOCO d'augmenter son volume d'achat et, par conséquent, son pouvoir de négociation et ainsi bénéficier de tarifs plus avantageux auprès des fournisseurs.

A travers un financement obtenu par SOLI-FOOD, LOCO a obtenu 10.000€ pour de l'achat de fruits, légumes et œufs auprès de C'Tout Bon, un grossiste qui commercialise des produits d'agriculteurs belges bio.

Ce montant a été réparti entre les 8 plateformes logistiques du Réseau LOCO et a permis l'achat de plus de 4 tonnes de fruits et légumes.

Les aliments étaient livrés chez Dream et/ou à l'APAM (voir section « Stockage » ci-dessous) pour être ensuite dispatchés dans le réseau.

Les membres du réseau LOCO ont été satisfaits de la qualité des produits. D'ailleurs plusieurs commandes de fruits et légumes auprès de C'Tout Bon ont été passées par après avec l'enveloppe d'achats d'aliments de LOCO, après avoir épuisé l'enveloppe de 10.000€ via SOLI-FOOD.

Entre temps, la collaboration avec C'Tout Bon a été arrêtée. Il s'est avéré plus intéressant financièrement de commander directement auprès d'un producteur – La Ferme du Peuplier - qui fournit C'Tout Bon. La collaboration avec la Ferme du Peuplier continue jusqu'à ce jour.

Rationalisation du transport

Par ailleurs, LOCO fait partie des organisations pionnières à utiliser l'outil [La Charette](#), « le premier réseau social de la logistique ». Cet outil français, soutenu et mis en avant par Good Food, permet **d'identifier des fournisseurs locaux et des transporteurs sur une carte**, de voir leurs offres et besoins, et de les contacter. Il a permis de combiner des commandes de LOCO à des trajets déjà planifiés, réduisant considérablement les frais de transport.

En collaboration avec Urbike, LOCO a organisé des cycles de découverte et de **formation à l'utilisation de Vélo-cargo électriques avec remorque**. Ceux-ci permettent de mettre en place des nouvelles façons de collecter les invendus alimentaires auprès des commerces et de les distribuer au domicile des bénéficiaires à mobilité réduite. **3 membres du réseau** (CPAS Ixelles, Uccle et NoJavel) rassemblant **vingt personnes** ont suivi la formation et ont emprunté des vélos-cargo électriques à Urbike pour une période de deux semaines.

Un certain nombre de **trajets** ont également pu être **mutualisés** au sein du réseau avec par exemple la collecte et livraison de fromage par le CPAS d'Uccle aux membres se trouvant sur son trajet ou encore par la collecte de dons de plusieurs palettes de viande et brocolis par les camionnettes de DREAM.

Mise en réseau

Les organisations d'aide alimentaire bruxelloises ont la possibilité de contacter LOCO pour être mises en relation avec une plateforme logistique membre du Réseau LOCO. Cette mise en relation leur permet de bénéficier d'un **appui logistique ou d'approvisionnement**, facilitant ainsi l'organisation de leurs collectes et leur permettant de **se concentrer sur leurs missions d'accompagnement de leur public-cible**.

Sur la période du 01/12/2022 au 31/03/2024, LOCO a répondu aux demandes des organisations suivantes à ce sujet : l'Epi à Saint-Gilles, Nativitas à Bruxelles, Free Go à Uccle, Entraide et Culture à Forest, Feed The Culture à Saint-Josse-Ten-Noode ainsi que Share Food de Forest et de Saint-Gilles.

Stockage

LOCO a acheté deux chambres froides pour renforcer les capacités de stockage réfrigéré du Réseau LOCO. Ces équipements constituent un stockage tampon permettant de lisser l'écoulement de ces approvisionnements. Ces **chambres froides ont été installées chez deux membres du Réseau LOCO** et sont mises à disposition de l'ensemble du Réseau. Les anciennes chambres froides ayant été remplacées par les nouvelles ont été données à des organisations d'aide alimentaire (Feed The Culture).

Par ailleurs, LOCO a **renforcé ses capacités de stockage surgelé** en vue de se préparer à la remise d'invendus alimentaires congelables en quantités importantes. LOCO a conclu un accord de collaboration avec les entrepôts surgelés de WSC-Friagra situés à Anderlecht. Ceux-ci joueront le rôle de stock-tampon, permettant au Réseau LOCO d'accepter des lots d'invendus en quantités importantes (plusieurs dizaines de palettes).

De **juillet à décembre 2023**, LOCO a loué un **entrepôt d'une surface de 180 m²** permettant le stockage de denrées alimentaires pouvant être stockées à température ambiante. Cet entrepôt était situé à l'APAM (112 rue de Calvoet, Uccle). Malgré que cet espace ait été utilisé à plusieurs reprises, plusieurs freins ont été mis en évidence :

- Localisation non optimale. Situé à l'extrême sud de Bruxelles, cet entrepôt n'a pas été utilisé par les membres du Réseau LOCO situés dans la moitié nord de Bruxelles en raison d'un temps de trajet trop important.
- Horaires d'accessibilité restreints. Les horaires d'ouverture de l'APAM ne permettaient pas une accessibilité tôt le matin ou en fin de journée, ce qui s'est avéré être un frein important pour plusieurs fournisseurs.
- Absence des salariés de LOCO sur place. Les bureaux de LOCO étaient situés à un endroit différent. Cette séparation spatiale n'a pas permis d'avoir une vision et un suivi efficace des produits présents sur place.
- Tarif trop élevé.

Pour ces raisons, il a été décidé de mettre **fin à la collaboration en décembre 2023**.

LOCO est en train de réévaluer les besoins en termes de stockage tampon. LOCO a visité préventivement les entrepôts de Lioncity (Molenbeek, le 31/1/2024) en vue d'une potentielle installation de stock tampon.

Mesures d'incitation au don auprès des entreprises alimentaires

Aide au démarchage de fournisseurs :

LOCO assiste les organisations d'aide alimentaire dans leur recherche de fournisseurs d'invendus alimentaires. Cette recherche a pour objectif de mettre en place des **collaborations de récupérations récurrentes d'invendus alimentaires entre les associations et les entreprises alimentaires**.

C'est ainsi que les actions suivantes ont été réalisées : Présentation de LOCO au comité de gérants des magasins « Färm » et auprès des gérants des magasins « The Barn » à Bruxelles, démarchage auprès des importateurs du Centre Européen de Fruits et Légumes, démarchage auprès d'agriculteurs, démarchage auprès de plusieurs points de vente de la chaîne Délitraiteurs.

LOCO propose un service aux magasins qui ont des invendus alimentaires en petites quantités et qui sont écartés le jour de leur date d'expiration. Un **congélateur bahut est mis à leur disposition**. En effet, LOCO a fait l'acquisition de 8 bahuts. Ces bahuts leur permettent de stocker leurs invendus compatibles avec une congélation. Ces derniers sont donc accumulés jour après jour, jusqu'à ce que la quantité soit suffisante et justifie le déplacement d'une camionnette. Il existe un incitant fiscal peu connu des magasins : les frais générés par les opérations de don alimentaire sont déductibles fiscalement. C'est par exemple le cas de la consommation électrique du congélateur bahut.

Certains des congélateurs-bahut ont été prêtés à une organisation d'aide alimentaire (Free Go Uccle) en dépannage le temps de son déménagement.

LOCO offre son expertise pour faciliter et améliorer les collaborations entre les commerces alimentaires et les organisations d'aide alimentaire. Cela inclut des **formations adaptées aux besoins des deux parties**, ainsi que la mise à disposition d'une série d'outils tels que des modèles de conventions pour encadrer les dons d'invendus alimentaires. Un tel accompagnement a lieu actuellement auprès du The Barn de Jette depuis février 2024.

3.5 Partenariat

LOCO défend activement les intérêts du secteur de l'aide alimentaire à Bruxelles en le **représentant auprès d'organismes clé** afin de faire valoir ses besoins et ses spécificités.

Organisations rencontrées :

- Comeos, qui représente les commerces en Belgique. Perspectives de collaboration : présentation du Réseau LOCO aux membres de Comeos, mise à jour de la brochure de Comeos sur les dons alimentaires, travailler ensemble sur un cadre législatif fédéral du don, travailler ensemble sur le profil de fonction que le cabinet aimerait soutenir au sein de LOCO (« sensibilisation auprès des supermarchés »).
- FoodWin. FoodWin a informé les entreprises alimentaires qu'il accompagne de l'existence de LOCO et les a invités à prendre contact avec lorsqu'elles ont des invendus alimentaires.
- Service Good-Food. Il a informé son réseau de l'existence de LOCO et l'a invité à prendre contact lorsqu'il a des invendus alimentaires.
- Fondation Dini, qui a manifesté son intention de soutenir le Réseau LOCO si une perspective d'achat d'un lieu de stockage se présentait.
- Représentation de LOCO à la plénière de la Concertation Aide Alimentaire (3/10/2023, 8/02/2024, 14/03/2024).
- Rabad Day 23/10/2023.
- Workshop invendus alimentaires à Bruxelles Environnement 18/3/2024.

Autres rencontres (liste non exhaustive) :

- Visite de terrain des 8 membres du Réseau LOCO. Cette démarche a été cruciale. Elle a permis de renforcer la compréhension de leur fonctionnement, leurs spécificités, leurs enjeux et leurs besoins respectifs. Elle a permis d'ajuster les objectifs pour qu'ils répondent au mieux aux besoins des membres du Réseau LOCO.
- L'épicerie sociale L'Epi 5/9/2023
- SoliFood 5/9/2023
- Workshop Ecole de Transformation Sociale 18/9/2023
- Banque Alimentaire 21/9/2023
- GT LOCO outils IT 2/10/2023
- Heart Project 4/10/2023
- rencontre Resto du Cœur St-Gilles 4/10/2023
- GT reporting (6/9, 16/10, 7/11/2023)
- HopHopFood 17/10/2023
- Soli-Dons 14/11/2023
- Cultureghem 16/11/2023
- Fondation Carrefour 4/12/2023
- ASEB 29/11/2023
- Les Capucines 7/2/2024
- Solaal 4/3/2024

3.6 Communication et publications

LOCO défend les intérêts du secteur de l'aide alimentaire à Bruxelles à travers un **plaidoyer politique soutenu**.

Réalisations :

- Création du site web bilingue de LOCO : <https://locoasbl.lws-servers.be/>
- Coordination d'un groupe de travail « plaidoyer ». Réuni les 27/09/2023 et 19/12/2023.
- Création d'un communiqué de presse et coordination d'une action symbolique avec le secteur de l'aide alimentaire. Cette action visait à dénoncer les conséquences de l'accaparement et la marchandisation des invendus alimentaires par des entreprises privées. 21/12/2023
- Articles de presse
 - The Brussels Times : [Uphill battle: The growing challenge of delivering food aid to Brussels' most vulnerable](#)
 - Médor : [La guerre des miettes](#)
 - Vice : [Quand les startups « anti-gaspi » mangent à la place des plus précaires](#)
 - Le Soir : [Invendus alimentaires : le secteur associatif dénonce « un hold-up » des start-ups](#)
 - BX1 : [Aide alimentaire : des associations dénoncent la monétisation des invendus par les start-ups](#)

4. Bilan et perspectives 2024

Ces quatre dernières années, les services d'aide alimentaire sont restés très fortement sous pression et saturés, notamment en raison de l'inflation et des crises de l'énergie. L'année 2023 a connu un développement important des activités de LOCO qui est maintenant en mesure de proposer une diversité importante de services aux organisations d'aide alimentaire. Avec la conjoncture d'une diminution de l'offre en invendus alimentaires et d'une augmentation de la précarité, les tensions que rencontre le secteur continuent de s'intensifier. Le contexte socio-économique reste compliqué. L'urgence alimentaire reste d'actualité et va se prolonger pendant plusieurs années. Face à cette situation, ***l'enjeu de solidarité et de mutualisation dans le réseau de l'aide alimentaire est plus que jamais central.***

Dans ce contexte, en 2024, l'action de la LOCO sera plurielle :

En plus de continuer à renforcer les actions déjà mises en place, LOCO prévoit de travailler sur les axes suivants :

1. **Reporting** : travailler avec les membres du Réseau LOCO qui le souhaitent, à la mise en place d'une méthode de collecte des données relatives aux aliments collectés. Cette méthode leur permettra de mieux quantifier et valoriser leur travail de distribution alimentaire.
2. **Susciter et stimuler la création de nouvelles plateformes logistiques** dans les zones qui en sont peu desservies à Bruxelles. Aujourd'hui, le modèle des plateformes logistiques a fait ses preuves : il est efficace et gagnerait à être essaimé.
3. Proposer aux commerces alimentaires un **accompagnement pour l'optimisation de la gestion de leurs surplus**. Les informer des bonnes pratiques du don et des incitants dont ils peuvent bénéficier telles que la récupération de TVA sur les produits donnés.
4. **Acheter des vélos-cargo électriques** et autant de remorques pour la collecte et la distribution des invendus alimentaires sur son territoire. Ceux-ci seront mis à disposition des 8 plateformes logistiques du Réseau LOCO.
5. **Mutualiser des moyens** : LOCO encouragera et accompagnera la mutualisation des ressources logistiques entre organisations d'aide alimentaire, favorisant ainsi une gestion efficace des véhicules et des espaces de stockage. Un premier accompagnement a été demandé par Nativitas pour la mutualisation de camionnettes parmi 4 associations partenaires.
6. **Rencontrer des organisations homologues à LOCO** mais plus expérimentées, afin de bénéficier de leur expérience. Organisations ciblées : Depot Margo, Food Savers et Solaal.
7. **Développer les achats groupés avec un plus grand nombre de plateformes logistiques** en

Belgique de sorte à leur faire bénéficier de nos tarifs réduits tout en permettant à LOCO d'augmenter son volume d'achat et, par conséquent, son pouvoir de négociation.

8. Continuer la **recherche de financement** pour l'asbl tant en termes d'investissement que pour le maintien de l'équipe

5. En images



Don de gruyère (20/10/23)



Achat d'œufs 2^e choix



Achat de pomme 2^e choix



Achat poires 2^e choix



Entrepôt APAM loué de juillet à décembre 2023



Formation Vélo cargo avec Urbike (février 2024)



Nouvelle chambre froide installée chez NOJAVEL!



Glanage de pommes avec NOJAVEL ! (23/10/23)